

La dynamique se poursuit

Mesnil-en-Ouche. Le nouveau maire de la commune a réuni son conseil, mardi, en poursuivant le programme d'investissement de son prédécesseur.

Trois mois après son élection, trois semaines après son installation officielle, le 27 mai, le conseil municipal de Mesnil-en-Ouche s'est réuni pour la première fois mardi, en l'absence de public, à la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche, sous la présidence de Jean-Louis Madelon, le nouveau maire.

S'INVESTIR DANS LES COMMISSIONS

L'occasion pour tous les nouveaux élus de prendre leurs marques, et de mesurer l'investissement nécessaire pour assurer la gestion quotidienne d'une commune nouvelle. Une partie de la séance a ainsi été consacrée à l'élection des conseillers appelés à siéger au Centre communal d'action sociale (CCAS), dans les différents syndicats d'eau et aux conseils d'école et de collège. De Jean-Jacques Prévost à Martine Gouley, de Thomas Courtoux à Mathieu Vandoren, en passant par Michèle Drappier, les cinq adjoints ont en outre lancé un appel à candidatures pour les rejoindre dans les différentes commissions, chacun pouvant compter sur les agents, qui apportent quotidiennement leur expertise, sous la houlette du directeur général des services, Olivier Gardinot.

La nouvelle équipe municipale a bien sûr à cœur de poursuivre les projets entamés au cours du mandat précédent, en maintenant la dynamique d'amélioration du service public, d'aménagement du territoire et de valorisation de ses atouts, initiée sous l'égide de Jean-Noël Monter. Le tout, à la faveur d'une capacité de désendettement (autrement dit du nombre d'années nécessaires pour un remboursement total des dettes de la commune) estimée, après la souscription d'un emprunt de 600 000 € pour le financement du futur campus éducatif, à 3,78 années quand le seuil de vigilance est de dix ans.

FUTUR CAMPUS

« La Banque des Territoires, qui finance à hauteur de 50 % au maximum des projets en faveur du service public, proposait des conditions très avantageuses. Si nous sommes qu'on qu'il en soit en capacité de financer la part du futur campus qui nous incombe, il eut été dommage de renoncer à cette possibilité. Cet emprunt remboursable sur vingt ans, c'est assurément le meilleur compromis », a expliqué Mathieu Vandooren, adjoint aux Finances, tandis qu'Olivier Gardinot rappelait les grandes lignes du montage financier très fa-



Tous les participants au conseil municipal étaient masqués. (Photo DR)

vorable constitué autour de ce futur campus, dont la plus grande partie est en l'occurrence financée par le Département, qui participe en outre au financement propre de la commune grâce à une subvention à hauteur de 40 %. L'État verse lui aussi 40 % des 2,5 M€ HT à la charge de Mesnil-en-Ouche.

REVITALISER DEUX CENTRES-BOURGS

L'ordre du jour a aussi porté sur la signature d'une convention avec le Conseil en architecture urba-

nisme et environnement de l'Eure (Caue), dont l'expertise sera appréciée pour choisir les équipes qui accompagneront la Commune sur le projet de revitalisation des deux centres-bourgs de La Barre-en-Ouche et Beaumesnil. La Barre-en-Ouche, notamment, constitue presque un cas d'école, avec un certain déficit d'attractivité mais un fort potentiel, et des projets intéressants, notamment derrière l'ancienne gendarmerie. Le village accueillera notamment sous peu la ludothèque animée par Laurent

RENFORCER LE TOURISME

Thuret. Le nouveau directeur du centre de loisirs, Antonio Zimolo, déborde de projets. Quant à Beaumesnil, la commune nouvelle compte renforcer l'attractivité touristique de son château, en confiant notamment le dossier à un jeune ingénieur stagiaire de l'école polytechnique de Tours (37), qui accompagnera la commune nouvelle vers une labellisation touristique du bourg.